



REGLEMENT

4^{ème} Mini-Marathon

Dimanche 1^{er} août 2021

Art 1:

Cette course à pied, à allure libre, est organisée par le Pôle Sport et Santé de la ville de Briançon. Elle est ouverte à tous, licenciés ou non.

Art 2:

La course se déroulera le dimanche 1^{er} août 2021 à 9h30. Le départ sera donné au Parc de la Schappe à Briançon. Le parcours empruntera les sentiers du Parc.

Les distances et horaires seront :

- Baby athlète (2015 et après) départ 9h30 1 petit tour (500m)
- Ecole d'athlétisme (2012 à 2014) départ 9h45 1 tour (650m)
- Poussins (2010 et 2011) départ 10h00 2 tours
- Benjamins (2008 et 2009) départ 10h15 3 tours
- Minimes (2006 et 2007) départ 10h30 4 tours

Art 3:

La distribution des dossards et les inscriptions auront lieu à partir de 9h00, le dimanche 1^{er} août 2021 au Parc de la Schappe.

Art 4:

Exceptés les véhicules de SECURITE, aucune voiture ne pourra circuler ou stationner sur le parcours emprunté par les coureurs.

Art 5:

Des postes de contrôles seront disposés le long du parcours, un ravitaillement sera offert sur l'aire d'arrivée.

Art 6:

Il n'y aura pas de podium à l'arrivée.

Du fait de son engagement, le coureur accepte le présent règlement.